



 *Leucobryum*: Du grec *leukos* (pâle, blanc) et *brun* (mousse); allusion aux reflets pâles de la mousse, surtout à l'état sec. *glaucum*: Du latin, *glaucus* (glauque); la mousse possède cette couleur glauque (entre le bleu et le vert).

 Sur le sol, en forêt; principalement dans des forêts légèrement acides.



 L'aspect souvent vert-bleuté (glauque) des coussins et les feuilles étroites forme d'alêne en font un genre aisément reconnaissable. A l'état sec, la plante peut être presque entièrement blanche.

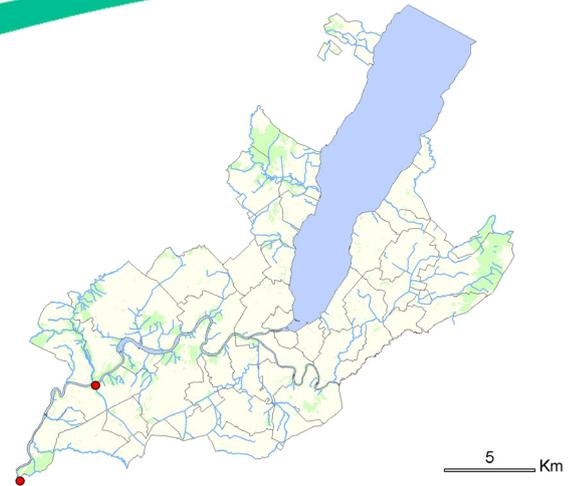
 Aucune. *Leucobryum glaucum* comprend ici une espèce parfois différenciée, *Leucobryum juniperinum* (Brid.) C. Müll. Cette dernière possède les mêmes statuts de protection et l'OPN considère ces deux espèces comme un agrégat (*Leucobryum glaucum* agr.). CH:2(1); GE:1.

 **Rare et localisée.** A Genève, *Leucobryum glaucum* n'a été trouvé qu'une seule fois, dans le Nant des Crues (Cartigny). Une autre station a été trouvée en France voisine, près de Valleiry (F-74), au dessus de la réserve naturelle de Vers Vaux (Chancy). Espèce nouvelle par rapport au catalogue bibliographique (Burgisser & Price, 2005).

 Les récoltes abusives à des fins décoratives. L'espèce étant à Genève très localisée, la méconnaissance des rares stations et l'assèchement de certaines zones peuvent également menacer les dernières populations de la région. Le chaulage des sols forestiers acides est également une menace.

 Respecter l'interdiction de récolte et sauvegarder les dernières populations de la région. Des renforcements *in situ* des dernières populations de Genève pourraient être prévus. Surveiller l'évolution des populations en France voisine et de son habitat précaire. Ne pas autoriser le chaulage.

 Non menacée [LC] dans la liste rouge, mais protégée au niveau Suisse (OPN, Annexe 2), en raison des collectes abusives qui ont été faites à des fins décoratives.



L'aspect vert-bleuté et argenté en fait une espèce facilement reconnaissable.



Un exemple de décoration... Ici, un *Leucobryum* (à peine visible...) couvre le fond du pot.

